

ACCESSIBILITÉ

Le CHU de Lille s'engage à rendre son site Internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Déclaration d'accessibilité

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site du CHU de Lille <https://www.chu-lille.fr> et a été établie le 28 mai 2024.

1. État de conformité

Le site est partiellement conforme avec le [référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, RGAA version 4.0](#).

2. Résultats des tests

[L'audit de conformité](#) révèle que :

- 76.92 % des critères RGAA sont respectés.
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 94 %.

L'échantillon des pages du site ayant fait l'objet d'une vérification de conformité est le suivant :

- [Accueil](#)
- [Prenez rendez-vous](#)
- [Mentions légales](#)
- [Donner votre avis](#)
- [Notre offre de soins](#)
- [Préparez votre consultation](#)
- [Préparez votre hospitalisation](#)
- [Plans et accès](#)

- [Votre dossier médical](#)
- [Grands projets de recherche et d'innovation](#)
- [Découvrez le CHU de Lille](#)
- [Notre organisation](#)
- [Travaillez au CHU de Lille](#)
- [Nos actualités](#)

3. Contenus inaccessibles

Le site propose de consulter des documents ayant pour finalité la consultation offline, que ce soient des documents de communication ou de support aux utilisateurs. Certains documents ne sont pas accessibles. Ils ne peuvent tous être repris et corrigés, ce travail constituant une charge disproportionnée pour le CHU de Lille.

Néanmoins, le CHU de Lille s'engage à fournir une assistance sur demande (par exemple une alternative accessible ou l'information recherchée).

4. Contenus non évalués

Les pages hors de l'échantillon ci-dessus seront progressivement améliorées au fur et à mesure de vos commentaires : signalez-nous les problèmes éventuels que vous rencontrez : votreavis@chu-lille.fr

5. Technologies utilisées pour la réalisation du site

- Environnement Microsoft (MySQL, PHP)
- Langages de développement HTML5, CSS, JavaScript
- CMS Wordpress

6. Agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisées pour vérifier l'accessibilité des contenus

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils :

- Les navigateurs Chrome, Edge
- Vérification des contrastes de couleurs : <https://app.contrast-finder.org/> et [Analyse et vérification du contraste | Adobe Color](#)
- NVDA lecteur d'écrans : [Documentation – NVDA.FR](#)
- Extension Wordpress d'accessibilité : Readabler

7. Retour d'information et contact

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 : « La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

Le CHU de Lille s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

8. Contacter le référent accessibilité

Le CHU de LILLE invite les personnes qui rencontreraient des difficultés d'accès à l'information à contacter le référent accessibilité du CHU de Lille afin qu'une assistance puisse être apportée si nécessaire (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme) : votreavis@chu-lille.fr

9. Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits. Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Un message au CHU de Lille [formulaire de contact](#) ;

- Un numéro de téléphone : 03 20 44 59 62 ;
- Un message au Défenseur des droits :
<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à l'adresse : Défenseur des Droits
Libre réponse 71120
75342 Paris Cedex 07